

N° 3 Décembre 2021



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

- Le mot du Maire p. 03
- Affaires financières..... p. 04-07
- Travaux..... p. 08-09
- Culture..... p. 10-11
- Enfance jeunesse..... p. 12-17
- Séniors..... p. 18
- Manifestations..... p. 19-21
- Vie associative..... p. 22-26
- Vie économique..... p. 27
- Urbanisme..... p. 28
- Expression des groupes d'élus..... p. 29
- Infos..... p. 30-33
- Régie d'électricité..... p. 34-35





Sainte-Marie-aux-Chênes

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

2021 se termine et nous avons encore subi quelques désagréments liés à la crise sanitaire, les manifestations estivales ont dû être annulées et la mauvaise météo de juillet n'a fait qu'accentuer la situation difficile.

À partir de la mise en place du Pass Sanitaire, nous avons décidé de reprendre des habitudes presque normales, ainsi le repas des séniors a rencontré un vif succès avec 299 participants ; je crois que c'est la preuve d'une envie commune de revivre normalement.

En ce qui concerne le travail et l'engagement de l'équipe municipale, nous avons bien avancé sur nos projets : la fibre est en cours de déploiement avec une mise en service prévue au premier semestre 2022 ; la création du nouveau presbytère est actée ; l'agrandissement de l'école maternelle et la création d'un nouveau funéraire ont été validés ; enfin la mise en place de caméras de vidéoprotection est signée et se fera dans le premier semestre 2022.

Vous pourrez découvrir dans les pages intérieures, les travaux réalisés en 2021.

J'en profite pour souligner le travail et remercier tous les agents de la commune pour leurs interventions et leur réactivité, tant au niveau administratif, police municipale, scolaire, périscolaire, bibliothèque, qu'à l'entretien des bâtiments ou aux espaces verts et voiries : leur travail n'est pas facile mais il permet à tous de bien vivre à Sainte Marie même si les commentaires sur les réseaux sociaux ne les épargnent pas parfois et que les incivilités sont récurrentes.

Notre commune s'est agrandie et s'agrandit encore, aussi je souhaite la bienvenue aux nouveaux quercussiens que j'aurai plaisir à rencontrer.

Je reste bien entendu à votre écoute.

Pour cette période de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de passer de bonnes fêtes.

Que le jour de Nouvel An ouvre la porte à tous vos souhaits pour 2022.

Soyez heureux et profitez de ces beaux moments.

« Hier est de l'histoire, demain est un mystère, aujourd'hui est un cadeau » (É. Roosevelt)



Le Maire,
Sylvie LAMARQUE



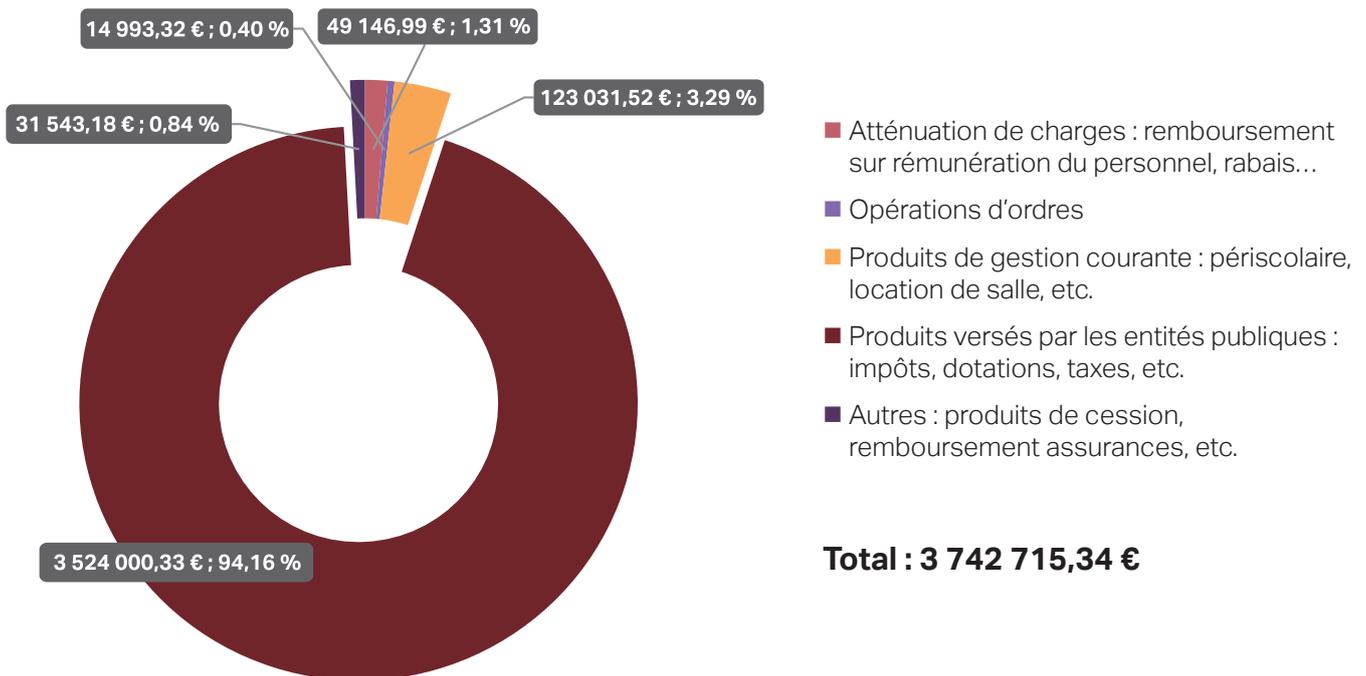
Affaires financières

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

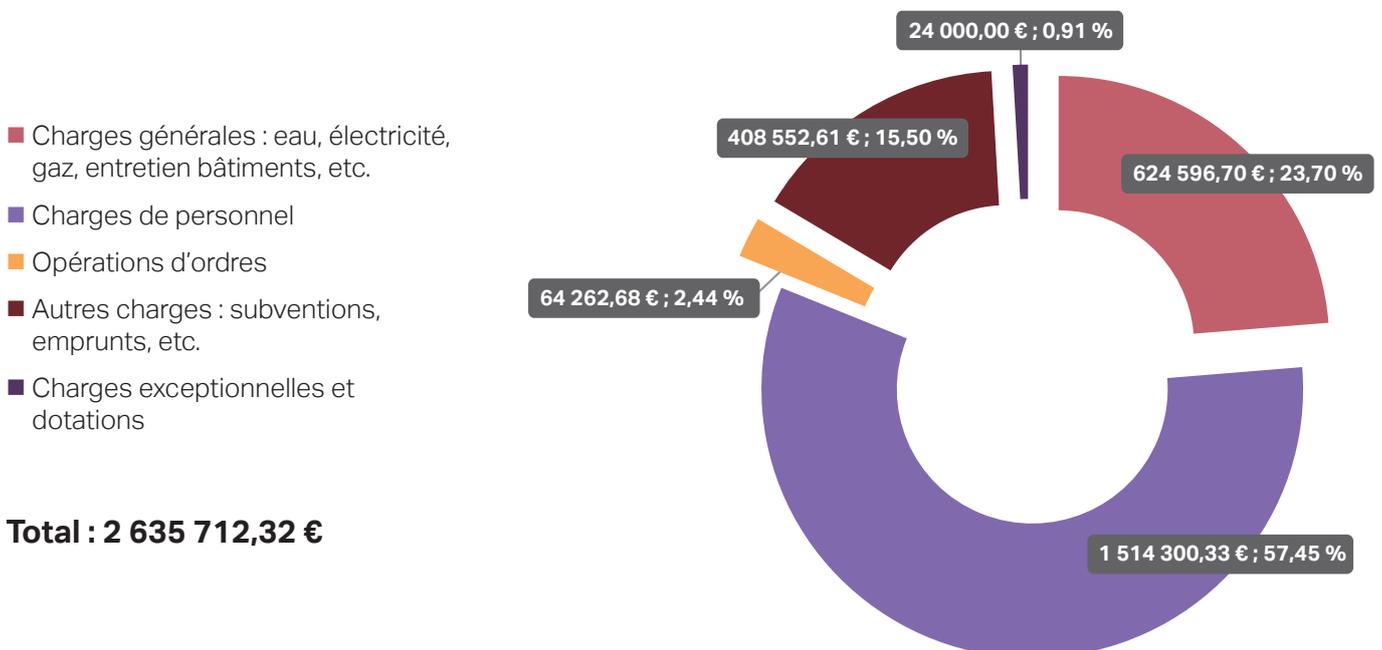
Section Fonctionnement

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant du service public.

Recettes



Dépenses



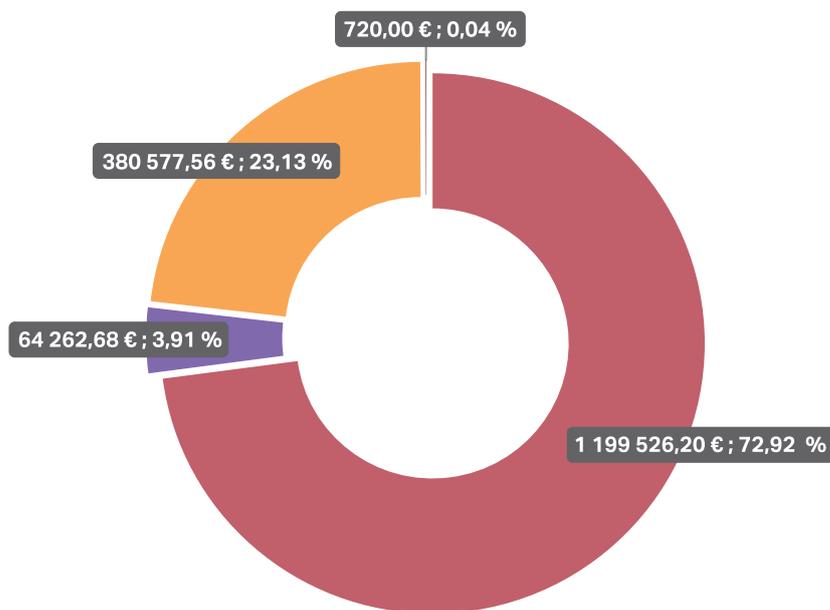
Section Investissement

Il s'agit des dépenses et recettes, à caractère exceptionnel: c'est ce qui permet d'accroître le patrimoine de la commune.

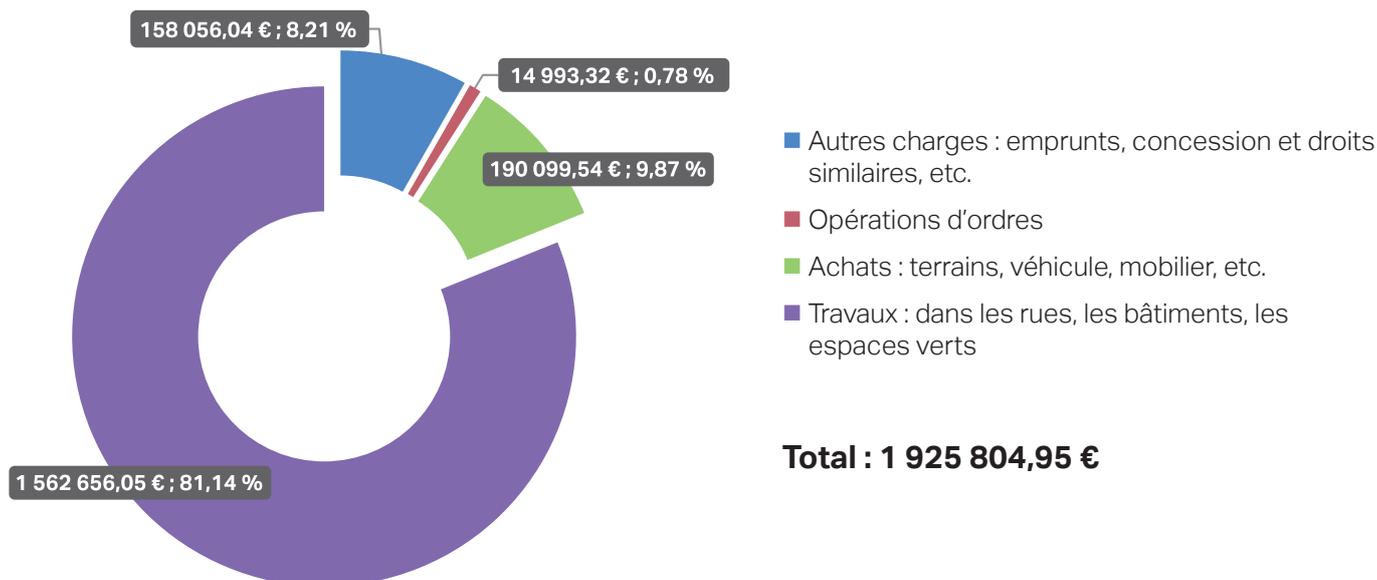
Recettes

- Apport et dotations : FCTVA, taxe d'aménagement, etc.
- Opérations d'ordres
- Subventions sur travaux effectués
- Autres recettes

Total : 1 645 086,44 €



Dépenses



Total : 1 925 804,95 €

Le compte administratif 2020 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 6 avril 2021. Il correspond aux dépenses et recettes effectivement réalisées en 2020.

NB : les opérations d'ordre sont des écritures comptables sans réel transfert d'argent.

BUDGET

Budget primitif 2021 :

Le budget primitif 2021 a été voté le 6 avril 2021 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	7 457 712,30 €	4 689 953,00 €
Recette	7 457 712,30 €	4 689 953,00 €

Affaires financières (suite)

IMPOSITION

A compter de 2021, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que le produit de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties.

De ce fait, pour compenser cette perte de ressource, le taux TFB du Département, qui est de 14,26 %, est ajouté à celui de la commune. Un coefficient correcteur permet à la commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020. Il est de 1,137573.

Ainsi, les taux d'imposition sont les suivants :

- Taxe Foncière Bâti : 28,85 % (14,26 % taux du département + 14,59% taux commune) ;
- Taxe Foncière Non Bâti : 55,05 %

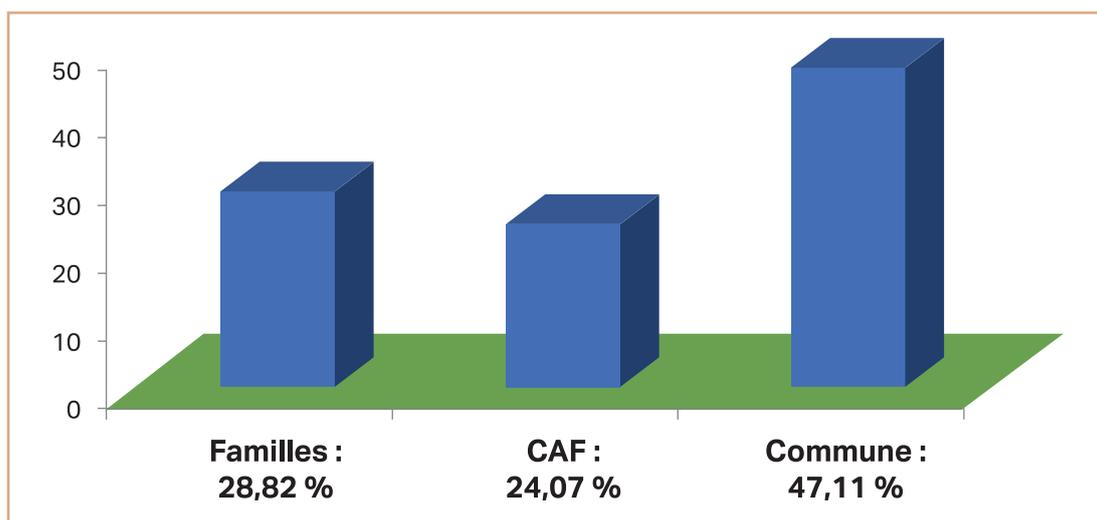
DÉPENSES SCOLAIRES 2020/2021 du 01/09/2020 au 31/08/2021

Type des Dépenses	ÉCOLE MATERNELLE 153 enfants	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 272 enfants	TOTAL
Fournitures scolaires	5 856,83 €	8 917,34 €	14 774,17 €
Festivités de Noël (spectacle, cadeaux, chocolats)	1 029,76 €	2 025,19 €	3 054,95 €
Personnel entretien	41 053,65 €	64 888,47 €	105 942,12 €
ATSEM	100 230,92 €	–	100 230,92 €
Consommables (eau, internet, téléphone, gaz, électricité, photocopies)	8 602,98 €	14 965,02 €	23 568,00 €
Cotisations assurances bâtiments	568,12 €	933,34 €	1 501,46 €
Divers entretiens de l'école, maintenance des bâtiments, réfection	1 874,01 €	5 557,44 €	7 431,45 €
Divers achats : support vélo/trotinette, mobilier, vitrine, etc.	201,93 €	1 186,70 €	1 388,63 €
Subvention coopérative scolaire (frais de direction)	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Sorties piscine (entrées et trajets)	–	440,00 €	440,00 €
Projets scolaires : cf. subvention	2 175,00 €	2 500,00 €	4 675,00 €
TOTAL	161 743,20 €	101 563,50 €	263 306,70 €

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Dépenses et recettes périscolaire et extrascolaire (Exercice 2020)

Dépenses 2020 PÉRISCOLAIRE	296 084,97 €	% participation
Participation des familles	85 323,22 €	28,82 %
Participation de la CAF	71 252,61 €	24,07 %
Dépenses nettes de la Commune	139 509,14 €	47,11 %



Dépenses 2020 EXTRASCOLAIRE	56 261,63 €	% participation
Participation des familles	12 288,50 €	21,84%
Participation de la CAF	14 978,58 €	26,62%
Dépenses nettes de la Commune	28 994,55 €	51,54%

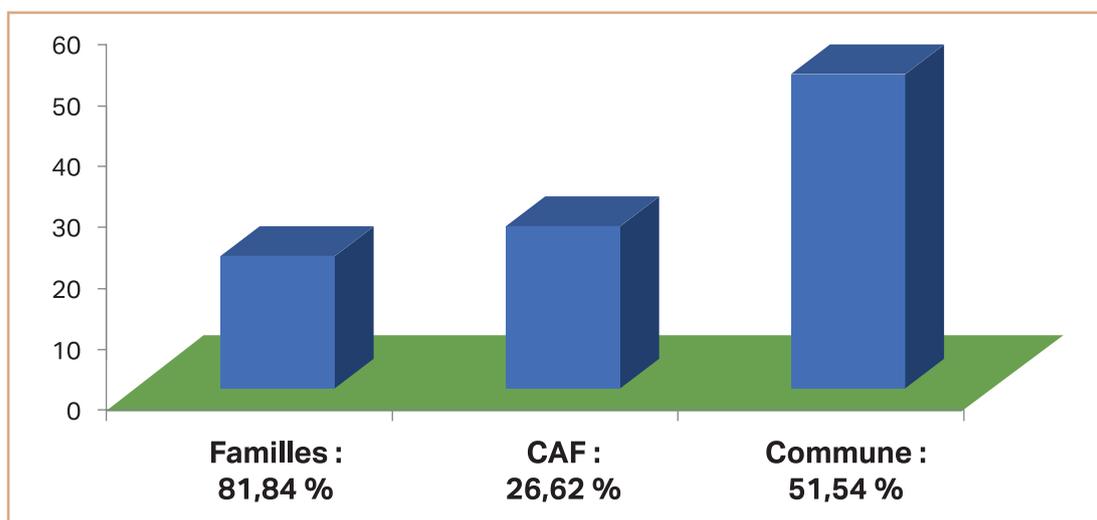


TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Type d'association	Nom	Montant	Type d'association	Nom	Montant
Sportives	ASP Plateau	1 000,00 €	Patriotiques	FNACA	100,00 €
	ASP Aikibudo	1 000,00 €		Souvenir Français	100,00 €
	ASP Basket	10 000,00 €		UNC	100,00 €
	ASP Football	3 000,00 €	Sociales	Donneurs de sang	250,00 €
	Judo Club	1 500,00 €		Amicale du personnel	2 000,00 €
	ASP Tennis de Table	3 000,00 €	Sécurité-incendie	Pompiers de Montois	200,00 €
	ASP Pétanque	200,00 €		Prévention Routière	100,00 €
	Club Canin	200,00 €		Scolaires	Coop. Maternelle
Culturelles et artistiques	Chorale	200,00 €	Coop. Primaire		150,00 €
	AMOMFERLOR	652,50 €	Projets Maternelle		2 175,00 €
			Projets Primaire		2 500,00 €
Total subventions 2021: 28 577,50 €					

La baisse des subventions s'explique par le contexte sanitaire. En effet, de nombreuses associations ont peu fonctionné du fait du COVID-19

Travaux

BÂTIMENTS



Mairie : réaménagement du premier étage avec rénovation des bureaux, du couloir, de l'espace détente et de l'escalier ; remplacement de la porte d'accès. Travaux réalisés par les services techniques de la commune. Coût des travaux : 26 786,14 €. **1**

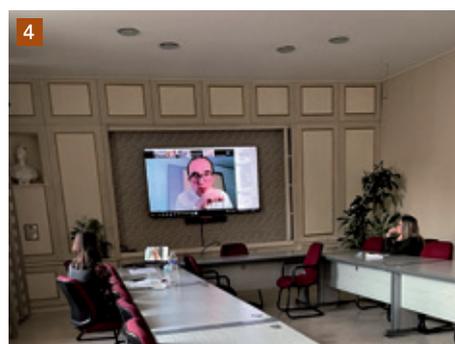
Ecole mairie : Pour répondre à la législation Défense Incendie, deux classes du bâtiment de la mairie ont été équipées de portes plus larges « issue de secours ». La modification d'ouverture a été réalisée par l'entreprise SOREHA de Labry, les travaux de plâtrerie par l'entreprise IRIS de Ste Marie, la fourniture et la pose des portes par l'entreprise MULLER et ANTOINE de Valleroy. Coût des travaux : 16 716 €. **2**

Ateliers municipaux : les portes basculantes des ateliers municipaux, ne répondant plus aux normes de sécurité, ont été remplacées par de nouvelles, électriques et sectionnelles. Fourniture et pose par l'entreprise MANUREGION. Coût : 8256,00 €. **3**



Salle du conseil : achat d'un système de vidéoconférence qui permet à plusieurs personnes de voir et dialoguer avec un ou plusieurs interlocuteurs. Matériel fourni et installé par AROBACE PC de Briey. Coût : 5 707,00 €. **4**

Médiathèque : pour améliorer l'acoustique de la salle Racine, des panneaux isolants fournis par XL ENSEIGNES ont été disposés sur les murs de la salle. La pose a été réalisée par les services techniques de la commune suivant le schéma préconisé par l'architecte. Coût : 1 320,00 €. **5**



Suppression du ressaut pour un accès PMR à l'entrée des toilettes de l'école.

Accessibilité : Les services municipaux continuent la mise en conformité PMR des bâtiments communaux. L'accessibilité des différents bâtiments s'améliore grâce aux travaux entrepris par nos services techniques. Ainsi, des bandes antidérapantes, des bandes d'éveil ou encore des nez de marches équipent dorénavant plusieurs bâtiments.

Coût des travaux : 7 114,29 €. **6 7 8**

VOIRIE

Rue Antoine Ménard : réfection de la chaussée, vers la déchetterie, par l'entreprise WWH de Sainte Marie. Prise en charge par la Communauté de Communes Orne Moselle (CCPOM).

Création de places de stationnement (WH). Coût : 30 072,00 €. Aménagement paysager le long des trottoirs avec des plantations et du paillage constitué d'écorces de peuplier et d'ardoise. Réalisation par le service « espaces verts de la commune ». **9**

Rue de Rombas : réfection des trottoirs sur la RD11 (WH). Coût des travaux : 70 872,00 €. **10**

Pose d'une glissière de sécurité en bois, scellée dans des plots en béton dans le virage. (WH). Coût : 6 140,00 €. **11**

Rue des Genêts : réfection de la placette et des trottoirs par la pose d'enrobés. (entreprise WH). Coût : 55 590,00 €. **12**

Rue de Briey : suppression de l'espace vert devant l'accès chez le vétérinaire et réfection du trottoir. **13**

DIVERS

Cimetière : aménagement du jardin du souvenir par l'élévation d'un totem permettant la pose de plaques et pose d'un nouveau columbarium (BATTAVOINE). Coût : 49 990,00 €. **14**



BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Ouverte depuis décembre 2020 au premier étage du bâtiment Rue Arago, avec un accès par les escaliers ou par l'ascenseur, la Médiathèque Municipale reçoit les usagers et les scolaires dans un cadre lumineux et accueillant. ❶ et ❷.

La consultation des documents sur place est libre et gratuite. Le prêt à domicile nécessite un abonnement valable un an : 8 € pour les habitants de Sainte-Marie-aux-Chênes et 10 € pour les habitants extérieurs à la ville.

Sur place, l'utilisateur peut faire son choix parmi plus de 3000 documents adultes, avec un rayon de livres en gros caractères, un fonds de CD, ainsi que des DVD et livres audio prêtés par la Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques de la Moselle. ❸

Le secteur jeunesse offre un choix varié aux petits lecteurs parmi les nombreux albums, documentaires et BD disponibles. Un espace « Contes » confortable et coloré permet également aux enfants de s'installer pour leurs lectures ainsi que d'accueillir le public scolaire. ❹ et ❺

La médiathèque met également à disposition du public deux ordinateurs et un accès gratuit au wifi. ❻

Des animations sont organisées tout au long de l'année et des rendez-vous réguliers sont désormais programmés, comme « les Contes de Lulu » : une séance de contes et bricolage pour les enfants ou les réunions mensuelles du Club de Lecture qui permettent aux adultes d'échanger sur leurs coups de cœur. ❼ « les contes de Lulu » ; ❽ « lectures au parc » ; ❾ « cabane à livres » ; ❿ « club lecture ».

Vous pouvez aussi retrouver le catalogue en ligne de la Médiathèque à cette adresse :

<https://mediatheque-smac.fr>

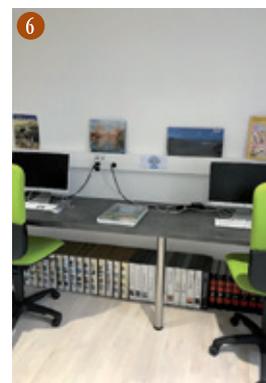
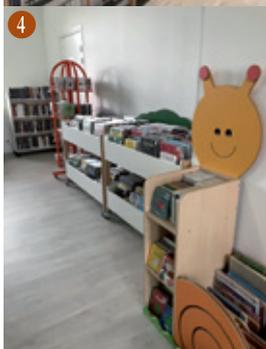
Et suivre les actualités de la Médiathèque sur Facebook !

L'espace ludothèque, situé au rez-de-chaussée 3 rue Arago va ouvrir le 05 janvier 2022. Cette ludothèque est accessible à toute personne, adulte ou enfant de plus de 3 ans et la participation annuelle sera de 10€ par famille. Un règlement intérieur, visible sur le site de la commune est établi et en précise le fonctionnement.

Horaires d'ouverture :

- mercredi : 8h30/11h30 et 14h00/17h30

- samedi : 9h00/11h30 et 14h00/15h30





CONCERT MANOUCHE

Le 11 juillet 2021 à la salle des fêtes de Sainte Marie aux Chênes a eu lieu un concert de Jazz Manouche organisé et offert par la commune.

Violon, contrebasse, guitares acoustiques et chants ont fait voyager pendant 2 heures le public venu nombreux écouter le Groupe de jazz manouche ISKRA.

EXPOSITION

La commission culture de la commune a décidé de mettre en valeur son passé minier.

- une exposition s'est tenue du 16 au 24 octobre 2021, environ 260 personnes sont venues découvrir photos, film, maquettes, petit outillage, équipement du mineur, etc



- Les élèves de CM1-CM2 ainsi que les collégiens de 4^{ème} ont été accueillis par deux anciens mineurs Guy et Eugène qui ont pu apporter explications et livrer leurs souvenirs...



VISITE DE LA MINE DE NEUFCHF

Une quarantaine de personnes ont participé à la visite commentée de la Mine de Neufchef organisée par la commune le 28 octobre 2021.

Enfance Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Créé le 18 janvier 2021, avec un effectif partiel, le Conseil Municipal des Jeunes de Sainte Marie aux Chênes (CMJ) est désormais au complet depuis le 22 octobre avec 8 élus de 6^{ème}, 8 de CM2 et 8 de CM1.

Ils ont été choisis par leurs camarades afin de les représenter et faire entendre la voix des jeunes citoyens.

Le CMJ est présidé par le Maire ou un des adjoints. Il est soutenu par les élus de la commission enfance jeunesse et par l' élu référent coordinateur Thomas CALLIGARO.

Composition du Conseil :

AUDIA-ROUET Tino
 BALTHAZARD Clara
 BASUNGA Brandson
 BIDENBACH Amandine
 BOUCAUD Maxence
 CALLIGARO Achille
 CONGI Oriana
 CURIN Ewan

ETIENNE Maëlle
 GILIBERT Suzanne
 HOFFMANN Léo
 HOTTIER Selena
 HUSSON Clémentine
 KIREN Axel
 LEDOUX Eryne
 MANGEL Noah

MARCONATO Sasha
 MOSSER Zoé
 NICKELAUS Sasha
 PARISOT Anthéa
 SERRIER Noah
 SIGIEZ Benjamin
 TERMENS Anaïs
 TERMENS Estéban



Actions menées en 2021 :

« Opération « un arbre 5 enfants »

Plantation d'un sapin et de 3 bouleaux au Breuil pour 20 naissances.

Choix et installation d'un toboggan au Breuil :

C'est une demande du CMJ. Les jeunes élus avaient le choix entre deux structures. Ils ont opté pour la structure à deux toboggans. Le jeu a été installé sur l'aire de jeux du BREUIL. Coût de l'opération : 20 000€





L'inauguration a eu lieu le 25 août, en présence de Sylvie LAMARQUE, maire de la commune, des élus et des représentants du CMJ. Après la manifestation les jeunes ont bien pris soin de tester la structure afin de vérifier qu'elle était aux normes.

Opération « gîtes pour hérissons » :

Samedi 22 mai, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni pour assister à la présentation du hérisson d'Europe par des intervenants du Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine situé à Valleroy.

Après les explications sur le mode de vie de l'animal, les jeunes conseillers ont participé activement au montage de deux gîtes qui ont été ensuite installés, l'un, dans un bosquet derrière Le Breuil (le long du chemin reliant ce quartier à la mine Ida), l'autre, dans une haie située au bout de la rue des Lilas (sur le chemin qui mène à St Privat).

Enfin les enfants ont procédé au « lâcher » d'un hérisson à proximité d'un des gîtes.



Journée très instructive pour les conseillers jeunes qui voient encore l'un de leurs projets se réaliser.



Inauguration de la fête patronale :

Les élus du CMJ ont participé à l'inauguration de la fête foraine, en présence de Madame le Maire, de plusieurs membres du Conseil Municipal et des forains.



Participation à un exercice d'évacuation avec les pompiers :

Le 2 juin, les pompiers ont effectué un exercice « grandeur nature » d'évacuation de la bibliothèque. Ce sont quatre membres du CMJ qui ont joué le rôle de « victimes » qui se seraient trouvées dans le bâtiment au moment d'un incendie.



Installation de « canisacs » :

A la demande du CMJ, la municipalité a installé des « canisacs », dans divers endroits de la commune, choisis par les enfants (au Breuil, à proximité du stade sur le chemin du collège et sur le trajet école mairie cantine), afin de diminuer le nombre de déjections canines présentes sur la voie publique de notre commune. Ce dispositif est composé d'une corbeille pour excréments et d'un distributeur de sacs. Un peu de civisme et quelques gestes simples permettront d'embellir le cadre de vie de la ville et d'éviter de nombreux désagréments aux piétons.

Visite de la caserne des pompiers à Moyeuve :

Samedi 20 novembre, les membres du CMJ effectuaient leur première sortie à 24 pour visiter la caserne des pompiers de notre secteur, à savoir celle située à Moyeuve Grande.

Après un départ matinal, les pompiers nous ont accueillis en nous présentant un véhicule qui n'existe qu'en deux exemplaires dans notre département, le véhicule d'intervention pour les sauvetages animaliers. Les jeunes élus ont été impressionnés par la polyvalence de ce véhicule, équipé pour permettre de venir en aide à des animaux qui peuvent être des chevaux, des oiseaux ou des serpents.

Enfance Jeunesse (suite)

Dans un nouvel atelier : celui des premiers gestes de secours sur une personne inerte, les pompiers ont appris le comportement à adopter en cas d'urgence et les jeunes élus se sont essayés au massage cardiaque sur des mannequins.

Ensuite, une présentation de deux véhicules a eu lieu : tout d'abord un camion d'intervention équipé à la fois d'une citerne de 3000 litres d'eau et de tout le matériel nécessaire pour agir sur un accident de la route .

L'atelier suivant était une démonstration effectuée par les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui ont travaillé à l'évacuation en rappel d'une personne bloquée en hauteur dans un logement.



Et enfin, la visite de la caserne s'est achevée par une démonstration des différentes lances à incendie et du système de mise en protection d'un espace grâce à une « queue de paon ». Encore mille mercis aux pompiers de la caserne pour leur accueil (avec une mention spéciale pour Emmanuel Klingler, notre collègue du conseil municipal qui travaille dans cette caserne) et en premier lieu au lieutenant Huver d'avoir autorisé cette visite ainsi qu'aux JSP pour leur dévouement et leur gentillesse.

Certains membre du CMJ ont participé au dépouillement lors des élections départementales et régionales.

LES ÉCOLES Rentrée scolaire 2021/2022

Les effectifs :

- élémentaire :

École du château : 126 élèves pour 5 classes.

École de la mairie : 159 élèves pour 6 classes.

Nouvelle enseignante M^{me} TONNELIER.

- maternelle : 149 élèves pour 6 classes.

Pour cette année scolaire 2021/2022, M^{me} Marie-Josée BERTRAND est la nouvelle directrice à l'école maternelle.

Les horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi

- **élémentaire** : école du château : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

école de la mairie : 8h15-11h30 et 13h30-16h15

- **maternelle** : 8h30-11h45 et 13h45-16h30



M^{me} TONNELIER



La nouvelle directrice



Saint Nicolas



Père Noël



Conte musical

Vie scolaire

Saint Nicolas : Saint-Nicolas, accompagné du Père Fouettard, a rendu visite aux enfants de la maternelle et de l'école du château. Les deux compères sont passés dans chaque classe apporter des papillotes.

Père Noël : des livres et des chocolats ont été offerts par le Père Noël aux enfants de la maternelle et par les élus aux élèves de l'élémentaire.

Spectacles de Noël : deux spectacles ont été proposés aux enfants :

- un conte musical « Bouldi et Bouldo fêtent Noël au cirque » avec des marionnettes et un univers musical varié a conquis le jeune public de la maternelle.
- une animation « Le Noël enchanté du Yétou » autour d'interactions, de vidéos sur grand écran, de commentaires en direct au micro, de chansons, de danses ont permis aux enfants de l'élémentaire de participer à une aventure riche en surprises.

Sortie scolaire : une sortie à l'ADEPPA de Vigy a été organisée pour les élèves de grande section de la maternelle pour une journée d'animation nature.

Les classes de petite section et moyenne section ont bénéficié d'un spectacle interactif sur le thème du jardin où les enfants ont été captivés du début à la fin.

Séjour Ski Morzine : le prochain séjour ski à Morzine, organisé par la Municipalité en partenariat avec Vacances Pour Tous, se déroulera du 6 au 12 février 2022 pour les élèves de CM2 mais également pour les enfants précédemment inscrits au séjour 2021, celui-ci ayant été annulé.

Création de l'Hymne de l'école élémentaire : les élèves de l'école de la mairie ont d'abord choisi parmi des musiques libres de droit celles qui composent l'hymne puis ils ont écrit les paroles : 6 couplets (1 par classe) et le refrain en commun. Ces élèves ont ensuite bénéficié d'une semaine « Classe Cinéma » en juin 2021 leur permettant de réaliser le clip de cet hymne. Une subvention de la municipalité a permis la réalisation de ce projet.



Noël enchanté du Yétou



Sortie à Vigy



Chalet Morzine

LE PÉRISCOLAIRE

Contacts : mairie au 03 87 61 71 24
foyer socio-culturel au 03 8761 83 25
par mail à periscolaire@saintmarieauxchenes.fr

Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Enfance Jeunesse (suite)

Horaires :

Accueil du matin de 7h30 à 8h30.

- au hall sportif pour les enfants scolarisés à l'école de la mairie,
- au foyer socio-culturel pour les enfants scolarisés au château et à la maternelle.

Accueil du soir de 16h15 à 18h30 au foyer socio-culturel pour tout le monde.

Inscriptions : un dossier d'inscription à remplir par enfant est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

Activités :



Décorations réalisées pour la marche rose par les enfants du périscolaire.

MERCREDIS LOISIRS

Ouverts toute la journée :

- Matin : accueil de 7h30 à 9h ; activité de 9h à 12h.
- Midi : accueil à la cantine de 12h à 14h.
- Après-midi : activité de 14h à 17h et accueil de 17h à 18h30.

Possibilité de s'inscrire à la journée, uniquement le matin, uniquement l'après-midi.

Les inscriptions se font d'un mois sur l'autre, par mail, avant le 20 et dernier délai, la semaine précédant l'activité. (formulaire d'inscription à télécharger sur le site de la commune).

Tarifs :

La facturation est au mois, paiement à terme échu.

En €	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Période
Accueil du matin	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour
Activité du matin	2,50	2,75	3,00	3,25	Par jour
Accueil du midi	6,30	6,70	7,10	7,50	Par jour
Activité de l'après-midi	2,50	2,75	3,00	3,25	Par jour
Accueil du soir	2,00	2,25	2,50	2,75	Par jour

Pour les sorties, le transport est pris en charge en totalité par la commune. Pour les entrées, dont le prix unitaire excéderait 7 €, une participation de 50 % par enfant sera demandée aux familles quercussiennes (100 % pour les enfants non quercussiens).

Exemple : entrée 20,00 € : prise en charge de la commune (7,00 € + 6,50 €) ;
reste à charge des familles (6,50 €).



Tous en jaune



Tir à l'arbalète



Cadres en baguettes

ACTIVITÉS CENTRES DE LOISIRS

Vacances de février sur le thème « Un jour une couleur »

Les enfants essaient de s'habiller avec la couleur du jour : aujourd'hui, c'est le jaune !

Découverte de jeux anciens : tir à l'arbalète.

Activité manuelle : reproduction d'un cadre avec des baguettes en bois.

Vacances d'été - Thème « les petits gameurs »

- activités multiples sur le thème.

- associations de jeux de société, d'espace game et de jeux vidéo.

Séjour Eté Agde : Quelques enfants de 6 à 13 ans de la commune ont participé au séjour d'été à Agde, organisé par la Municipalité en partenariat avec la ligue de l'enseignement, du 7 au 20 juillet 2021. Ce séjour « Les pieds dans l'eau » a proposé des vacances toniques et conviviales entre copains au bord de la Méditerranée, séjour teinté de baignades, de découvertes, de jeux sportifs, de sorties, de visites et de soirées animées.

Vacances d'automne - Thème « un bonbon ou un sort »

- peinture, bricolage

- sorties : cueillette à Peltre, base de loisirs de SOLAN, zoo d'Amnéville.



Peinture sur le thème des sorcières



Peinture sur le thème des sorcières



Départ Agde

CLUB ADOS (10-14ans)

Depuis le 17 septembre 2021 la commune de Sainte Marie aux Chênes a ouvert un club ados pour les jeunes de 10 à 14 ans. Il fonctionne en période scolaire, les vendredis de 20h à 22h et les samedis de 14h à 18h au foyer socio-culturel.

Le club ados est limité à 30 inscrits.

Pour s'inscrire à une activité, il faut acheter un ticket :

- 1 ticket pour le vendredi soir.

- 2 tickets pour le samedi.

Valeur du ticket :

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
2,00€	2,25€	2,50€	2,75€



Prêts pour la boom

COMITÉ SÉNIORS

Le « Comité Séniors », qui a été mis en place, est une instance essentiellement consultative d'études et de propositions sur tous les aspects touchant à la vie de la ville pour nos aînés, ceci dans différents domaines tels que : la culture, les loisirs, l'habitat, le logement, le lien social et la solidarité, l'information, la communication. Ce comité est composé actuellement de 9 membres, issus de la population « séniors » et il peut être complété à tout moment par l'entrée de nouveaux membres.



Le coup d'envoi du nouveau comité, a été la première sortie proposée à nos séniors aux Jardins d'Ars Laquenexy, à l'occasion de la fête des jardins et des saveurs.

Le 9 octobre 2021, un bus complet avec 51 participants à bord, a donc pris la direction des jardins d'Ars et à l'arrivée, chacun a pu admirer les couleurs de l'automne, sentir les odeurs des fleurs, admirer quelques compositions florales, découvrir des fruits



différents, des arrangements fruitiers (ex. : pommes tatouées, ...) et acheter plantes et dérivés bio et sans oublier un petit souvenir en quittant les jardins. Toute cette demi-journée, ensoleillée de plus, s'est déroulée dans un esprit de franche convivialité qui, avec l'aide aux personnes, et les rapprochements, sont les maîtres mots de ce comité..

D'autres domaines sont à l'étude tels que : ½ journée intergénérationnelle, un transport à la médecine préventive pour les personnes concernées, la création de jardins communs, initiation au numérique etc., etc... et tout ceci avec un comité à votre écoute et en partenariat avec la mairie. Faites-nous part de vos suggestions et de celles de vos connaissances, celles-ci seront étudiées et appliquées si validées. Les membres du comité sont un lien entre les séniors et la mairie.

Vous pouvez contacter les personnes composant le comité, en déposant un courrier dans la boîte aux lettres située à droite de la porte d'entrée de la mairie ou en adressant un mail à l'adresse suivante : comite.seniors@saintmarieauxchenes.fr



CONVENTION AVEC L'ANCV

(Agence Nationale pour les Chèques- Vacances)

Suite à une demande du Comité des Séniors, la commune s'est rapprochée de l'ANCV et a signé avec cet organisme une convention dans le cadre du programme « Séniors en Vacances ».

Ce programme permet le départ en vacances de personnes âgées en situation de fragilité en leur proposant des séjours à un tarif préférentiel et avec des aides de l'Etat sous conditions.

Le dispositif « Séniors en Vacances » a pour vocation de rompre l'isolement des personnes de plus de 60 ans, retraitées ou sans activité et de créer du lien social.

La mise en place de cette opération sera précisée ultérieurement par le Comité des Séniors.

Manifestations

DÉPART EN RETRAITE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Début juillet, la municipalité a organisé une petite réception en l'honneur du départ à la retraite de Mme GUIRIEC Nadine, arrivée à la maternelle de Sainte Marie en 2009 en tant qu'enseignante puis directrice de l'établissement depuis 2016. Mme le maire, Mme Lamarque, a mis en avant les valeurs de cette enseignante : beaucoup de bienveillance, être à l'écoute, toujours disponible et l'a remerciée pour l'action menée dans l'école en lui souhaitant une bonne retraite.



FEU D'ARTIFICE

Suite à une météo défavorable le 13 juillet, le feu d'artifice a été reporté au 15 août et tiré dans le cadre de la fête patronale depuis le stade municipal.

Avec la participation des artificiers de la société EMBRASIA et de nos services techniques, le feu a été tiré dans d'excellentes conditions et apprécié par un public venu en nombre qui n'a pas ménagé ses applaudissements à la fin du spectacle.

INAUGURATION

Inauguration des plaques « un arbre 5 enfants » correspondant au cèdre et aux trois bouleaux plantés autour du city-stade du Breuil, en présence de Mme le Maire, des élus et des membres du Conseil Municipal des Jeunes.



Manifestations (suite)

NAISSANCE INSOLITE !

La petite Mia INCANNELLA est née dans le véhicule des pompiers, 2 place F. Mitterrand, le samedi 11 septembre 2021.

Les heureux parents ont reçu à leur domicile Madame le Maire et son premier adjoint qui au nom du Conseil Municipal les ont félicités et leur ont remis un cadeau pour marquer cette naissance devant la mairie.



NOCES D'OR

Six couples quercussiens ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour fêter leurs noces d'or 2020. M^{me} la Maire, Sylvie Lamarque, les a félicités et leur a remis, avec l'aide de son conseil, la copie de leur acte de mariage ainsi qu'un cadeau offert par la commune. Puis, élus et récipiendaires ont partagé un excellent buffet.

REPAS DES ANCIENS

Après une année d'interruption due à la crise sanitaire, le traditionnel repas des anciens organisé par la commune s'est déroulé le dimanche 17 octobre 2021 au gymnase Arago. Les 300 convives présents ont pu, dans une ambiance chaleureuse, savourer le délicieux repas préparé par Antoine Bénière et apprécier l'animation musicale du virtuose Anton Roman.



Vue de l'assistance



Pas de danse entre la nouvelle Maire et l'ancien Maire.

MARCHE ROSE

1 femme sur 8 risque de développer un cancer.

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, s'organisait le 3 octobre dernier, sous l'impulsion de la commission vie associative de la commune en partenariat avec l'Association Sportive du Plateau, la première édition de la Marche Rose de Sainte Marie aux Chênes. Les marcheurs ont parcouru les 6 kms balisés sur le territoire communal. A l'issue de la marche, la restauration proposée aux participants leur a permis de récupérer de leurs efforts.

Un véritable succès, puisque près de 800 personnes mobilisées et impliquées dans cette marche solidaire ont permis de verser la somme de 6 105€, le 24 novembre 2021, à la Ligue contre le



cancer, en présence de M. Flamain, président de la Ligue Moselle.

Au cours de cette soirée, Madame la Maire a remercié toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée : les commerçants, les présidents et les représentants des associations club de pétanque, judo, CCI, ainsi que les membres du conseil.

La seconde édition est déjà en marche... Rendez-vous en 2022 !

Le député Belkhir Bellhaddad accompagne Sylvie Lamarque, maire de la commune, sur le parcours de la « marche rose ».



Un groupe de marcheurs tous vêtus de « tee shirt » roses au départ de la marche.



Remise du chèque par Madame Marie-Anne RADEK, membre de la commission vie associative et initiatrice du projet.

ANNIVERSAIRE

Charles NEUMANN, résident de l'Ehpad « la source du Breuil », a fêté ses 105 ans. A cette occasion, Mme la Maire, Sylvie LAMARQUE, l'a félicité et lui a remis un cadeau offert par la commune.



Vie associative

AÏKIBUDO

Une discipline efficace qui allie l'étude d'un art moderne avec l'étude d'anciennes écoles martiales du Japon. C'est un art martial non compétitif, ponctué régulièrement de stages.

Un club dynamique qui propose deux enseignements : l'**AÏKIBUDO** et le **KATORI SHINTO RYU**.

Deux professeurs et un assistant :

- **Vincent MAIEZZA** : 5^{ème} DAN AÏKIBUDO, 3^{ème} DAN KATORI SHINTO RYU, BEES 2^{ème} degré AÏKIDO spécialité AÏKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.
- **Hervé LUX** : 3^{ème} DAN AÏKIBUDO, 2^{ème} DAN KATORI SHINTO RYU, moniteur fédéral AÏKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.
- **David MARTINO** : 1^{er} DAN AÏKIBUDO

assurent les cours adultes, le lundi et le jeudi de 20h00 à 22h00, le cours enfants, le mercredi de 17h30 à 19h00.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements concernant l'AÏKIBUDO sur notre site internet : asp-aikibudo.blogspot.com



LE BASKET BALL, UN SPORT POUR FILLES ET GARÇONS

- Ça commence en Baby Basket U7, puis en Mini Basket U9, enfin en poussins U11.
 - ▶ Annie Noo, Responsable Ecole de mini basket : **06 14 74 28 94** - annienoo@hotmail.fr
- Autres catégories, U13 à Séniors
 - ▶ Yohann Ducloy, Responsable Technique : **06 61 15 03 44** - yohannducloy@gmail.com

◆ Favorise la pratique sportive dès le plus jeune âge :

- École de Mini Basket : Label Départemental depuis 18 ans.
- Écoles Primaires : animation
- Section sportive : collège Sainte Marie aux Chênes

◆ Incite à la pratique féminine : 2 équipes sénières.

◆ Prend en charge les formations : entraîneurs et école d'arbitrage, table de marque.

◆ S'implique dans le « Vivre Ensemble » : une section Basket Santé et une section Loisir.

◆ Organise des Manifestations sportives récurrentes :

- Fête nationale du mini basket, Fête de la St Nicolas
- Camp Basket été, 3 X 3, Buzz dans la ville
- Stage Centre Génération Basket FFBB



UN AN APRÈS, OÙ EN EST LE CCL ?

La crise du covid 19 aura des conséquences à long terme sur le milieu associatif. Qu'en est-il pour le CCL ?

L'impact humain et économique est à prendre en compte :

Il a fallu cesser toutes les activités et les liens sociaux ont été rompus.

Il a fallu annuler différents événements (gala de danse, bourse aux jouets, vide grenier). Heureusement l'aide gouvernementale aux associations a permis de compenser les pertes de revenus significatives et d'assurer la continuité de toutes les activités à la rentrée de septembre 2021, malgré une baisse des effectifs de 40%.

Une nouvelle organisation a été mise en place : pointage des présences, contrôle du passe sanitaire, encadrement des petites danseuses... Le Comité du CCL est confiant, la situation de notre association est bonne et nous continuerons nos activités et initiatives, occasions de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens.



CHORALE CHŒUR DE CHÊNE



La chorale Chœur de Chêne en 2021 a été en arrêt forcé une grande partie de l'année, comme toutes les associations à cause de cette pandémie.

La reprise s'est faite timidement, par trois répétitions en juillet, et la reprise véritable en septembre.

Le redémarrage est un peu difficile pour les choristes, il faut reprendre le rythme, retrouver le souffle, reprendre les repères ...

Le calendrier des manifestations pour l'instant n'est pas très rempli. Nous avons fêté Sainte Cécile, patronne des musiciens et chanteurs, le dimanche 21 novembre en chantant, avec la Maîtrise de la cathédrale, la messe de 10 heures dans la cathédrale de Metz. Deux concerts de Noël ont eu lieu, un à Moineville le 12 décembre, le deuxième à Sainte Marie aux Chênes le 19 décembre. Dans le début du mois de janvier, une prestation sera donnée dans l'EHPAD « La Source du Breuil » de Sainte Marie aux Chênes et courant mai ou début juin, un concert à Sainte Marie aux Chênes. Fin juin, nous nous rendrons au Luxembourg à Mondercrange. D'autres dates de concerts viendront remplir notre agenda.

Nos répétitions ont lieu tous les lundis soir de 20 à 22 heures dans la salle Molière au 3 rue Arago, les nouveaux amateurs de chants sont les bienvenus.

Contact Robert Gradeler **06 25 37 11 13**



CLUB CANIN

Le club canin de Ste Marie aux chènes, dit club canin SMAC, s'efforce depuis de longues années de satisfaire un maximum d'adhérents, qui rencontrent des difficultés avec leur compagnon.

Il est ouvert trois fois par semaine, pour l'éducation, l'école du chiot, l'agility, et le Flyball, les Mercredis, Samedis à 14h30 et dimanches à 10h00.

Il pratique deux disciplines de compétition, le Ring et l'obéissance.

Toutes les races de chiens sont admises, et les adhérents peuvent disposer de 11 Moniteurs diplômés de la centrale canine.

Le club canin SMAC est l'un des clubs canins les plus dynamiques de la région, avec beaucoup de manifestations, concours, stages, portes ouvertes, et même des démonstrations pour les centres aérés et le périscolaire.

Les chiots sont admis à partir de 2 mois pour l'école du chiot, avant de passer en éducation traditionnelle. Le club tient à garder son efficacité et sa bonne ambiance légendaire.

David Bigot Président du CLUB CANIN SMAC.



Vie associative (suite)

CLUB TRICOT

Les « mamies tricot » se réunissent tous les mardis à partir de 13h30, hors vacances scolaires, au 2^{ème} étage de la bibliothèque, salle Ravel,

Si des personnes souhaitent rejoindre le groupe contacter :

Madame Agnès PEIFFER au **06 40 44 81 15**



CONSEIL DE FABRIQUE

Président : monsieur François MARBAIX
21 rue des Anémones- 57255 Sainte Marie aux Chênes
Tél : **06 76 06 75 15** - francoismarbaix@orange.fr

DIVERS ASSOS



ASP Tennis

Président : Monsieur Thomas CARDENAS CARMONA
8 rue des bouvreuils à STE MARIE AUX CHENES
06 73 52 34 47 – asptennismac@gmail.com

École de Musique

Directrice : YANG MO
2 place Péderzoli – 57255 STE MARIE AUX CHENES
Tél : **06 23 43 78 48**
Mail : emc.smac@gmail.com



Restos du Cœur

Responsable : Monsieur Guy PERREIRA
Tél : **06 34 23 07 83**

FNACA

Président : Monsieur Alphonse DENIS
18 rue des Jonquilles- Sainte Marie aux Chênes
Secrétaire : Madame Nicole HECTOR. Tel : **03 87 61 92 23**



Union Nationale des Combattants et Souvenir Français

Président : Monsieur Louis LAURILLARD
4 rue des Passeurs- 57865 Amanvillers
Tél : **03 87 53 40 60**



A.S.P. FOOTBALL



Les restrictions sanitaires et autres obligations contraignantes ont permis néanmoins aux responsables du club de maintenir une certaine dynamique pour ce qui est de la conservation de joueurs et le recrutement. Avec un peu plus de 110 licenciés, l'ASP Football réalise ses objectifs programmés en début de saison.

Afin de préserver les projets de l'école de foot et malgré une influence considérable dans les petites catégories, il a fallu établir une entente avec le FC Montois pour les U 10/ U 11 et avec la RS Amanvillers pour les U 14 / U 15,

catégories, qui hormis le fait que chaque gamin puisse s'exprimer sur un stade, permettent aux 3 clubs de réaliser un partenariat qui se déroule dans les meilleures conditions.

Concernant les adultes, l'effectif est conséquent et permet aux 2 équipes d'obtenir d'excellents résultats en ce début d'échéance.

HORAIRES DU JUDO CLUB DE SAINTE MARIE AUX CHÊNES

MARDI et/ou **VENDREDI** (Selon le tarif choisi 1 ou 2 fois par semaine à préciser lors de l'inscription)

BABY JUDO 4-5 ans 45min 17h15/18h00

MARDI

ÉVEIL JUDO 2013/2014 1h00 18h00/19h00

POUSSIN 2011/2012 1h00 19h00/20h00

BENJAMINS / ADULTE à partir de 2010 et avant 1h15 20h00/21h15

VENDREDI

ÉVEIL JUDO 2013/2014 1h00 18h00/19h00

POUSSIN 2011/2012 1h30 19h00/20h30

BENJAMINS / ADULTE à partir de 2010 et avant 1h30 20h30/22h00

TAÏSO

DIMANCHE à partir de 15 ans 1h00 10h00/11h00

Les cours sont assurés par M. Jean Pierre ZARA 2^{ème} dan et titulaire du Brevet d'État d'Éducateur sportif.

CONTACT : M^{me} BANKA Karene

8 rue Verlaine 57255 Ste Marie Aux Chênes

07 82 82 76 58

k-rene@hotmail.fr



CLUB DE PÉTANQUE

Accompagné de Luc KLAMMERS, adjoint à la vie associative, le député Belkhir BELHADDAD a rendu une visite de courtoisie au club de pétanque. Les membres du club se retrouvent les après-midi sur le boulodrome communal pour des parties de boules acharnées mais toujours disputées dans une ambiance de franche convivialité.

Vie associative (suite)

TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table se pratique de 7 à 77 ans ! Nous dénombrons dans notre club 52 licenciés dont 20 jeunes ! 3 équipes évoluent en compétition au sein de la Fédération Française de Tennis de Table et 4 équipes évoluent en loisir au sein de la COJEP, (structure destinée à promouvoir notre sport dans les clubs de la région Messine exclusivement).

Les entrainements pour adultes ont lieu le lundi et jeudi de 17h30 à 19h30 pour les loisirs et la COJEP, et de 19h30 à 22h00 pour les joueurs évoluant en FFTT.

Les entrainements pour les jeunes ont lieu le mercredi de 16h00 à 18h30, le vendredi de 17h30 à 19h30 pour les jeunes voulant se perfectionner et évoluant en compétition.

Malgré le contexte actuel, notre équipe de bénévoles est toujours disponible et motivée pour vous accueillir au sein de notre club.



VIVE LA VIE – ANNÉE 2021

« Le syndrome de la cabane » ne gagnera pas !

Nous venons de vivre de longs mois d'inquiétude face au COVID 19, avec la mise en place de mesures restrictives, d'un isolement contraint, de l'absence d'activités physiques et culturelles et de la rupture du lien social dont chacun a tant besoin.

Tout cela est autant de facteurs qui ont donné naissance à l'expression « syndrome de la cabane » pouvant avoir un impact sur notre santé physique et mentale.

Conscients de tout ceci, les membres du comité de gestion ont maintenu, autant que possible, les liens avec les adhérent(e)s en prenant de leurs nouvelles et en leur offrant un petit présent lors des différentes fêtes.

Le vendredi 29 octobre, c'est avec beaucoup de joie que le club de l'amitié « Vive la Vie » a retrouvé anciens et nouveaux adhérents, dans une salle flambant neuve mise à disposition gratuitement par la mairie. Cette salle est celle de l'ancienne bibliothèque, rue des écoliers et vous accueillera le vendredi de 13h30 à 17h.

L'adhésion de l'année 2022 sera gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation 2020.

Pass sanitaire et masque obligatoires avec mesures sanitaires respectées.

Créer de nouvelles amitiés, rompre sa solitude autour d'un café, participer à des sorties, vous divertir, tel est le but de notre association qui propose également gratuitement une animation « mémoire » une fois par mois (avec en projet mensuel, une dictée et un atelier de réminiscence).



« Vive la Vie » se veut être un club dynamique au sein duquel chacun doit se sentir bien.

Les membres du C.A. sont à votre écoute et étudient chacune de vos propositions, leur objectif étant de vous satisfaire. Ils vous souhaitent une belle année 2022 dans la convivialité retrouvée, le partage et surtout, en gardant la forme.

Contact : Dominique ROBERT, présidente

06 68 18 62 35 ou **03 87 61 86 85**

Mail : clubdelamitie-smac@outlook.fr

Vie économique

MARCHÉ

Depuis le 5 mars 2021, la commune a ouvert son marché du terroir, chaque vendredi, sur la place d'Ars, à partir de 15h 00. Pendant la



période estivale, il a été couplé avec un marché de l'artisanat avec une animation musicale.

Ce marché est réservé aux producteurs locaux. Des places sont encore disponibles et toute nouvelle demande sera examinée avec beaucoup d'attention. Pour tous renseignements, contacter la mairie de Ste Marie aux Chênes, 2 place F. Mitterrand.

Tél : 03 87 61 91 01 - Mail : mairie@saintemarieauxchenes

RÉUNION ENTREPRISES



Pendant la période de covid, la commune a organisé une rencontre pour les entreprises qui le souhaitent afin de leur expliquer l'ensemble des aides financières mises en place pour les accompagner pendant la période de confinement. Cette réunion a été animée par M^{me} MEIRELES du cabinet comptable F2M et M. NOBILE qui a présenté le fonds de solidarité proposé par la CCPOM.

A l'issue de cette réunion, une entreprise de Sainte Marie aux Chênes a effectivement pu bénéficier de ce fonds de solidarité.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Depuis le mois d'avril, la commune possède un nouveau « Kangoo » électrique pour l'ensemble des déplacements quotidiens du responsable des services techniques. Il a été financé par les entreprises commerciales et artisanales de la ville, bénéficiant d'un emplacement publicitaire sur le véhicule.

L'accueil réservé au conseiller commercial de la société InfocomFrance a été excellent et 15 annonceurs ont répondu favorablement.

Lors de la réception du véhicule, la Maire, Sylvie Lamarque, les a remerciés pour l'aide financière apportée à la commune et leur a souhaité de pouvoir profiter au mieux de ce support de communication mobile visible et efficace.



Réception et présentation aux annonceurs

Urbanisme

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

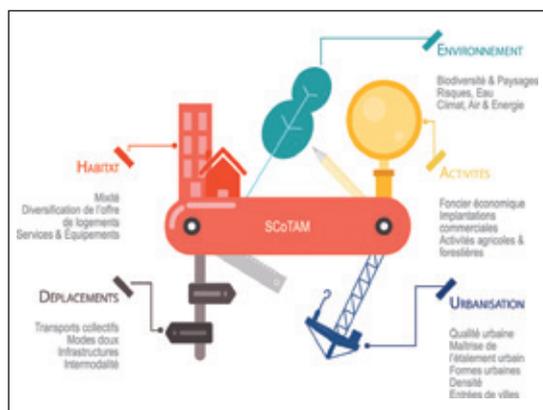
Le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine a fait peau neuve !

De quoi s'agit-il ?

Le SCoTAM est un document d'urbanisme qui détermine les grands principes d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'économie ou encore de mobilité et de paysages. Déployé sur un vaste territoire, il concerne directement 224 communes, dont la nôtre. Il a récemment été révisé, de manière à proposer un projet de développement durable et concerté au plus près des besoins et attentes actuelles des habitants. Il est entré en vigueur depuis le 9 août 2021, après plusieurs mois de réflexion et de concertation.

A quoi cela sert-il ?

Comme son nom l'indique, ce document a pour objectif de rendre cohérentes les politiques publiques en cours et à venir. En deux mots, de parvenir à un développement harmonieux et équilibré du territoire. Il aide notamment les communes et intercommunalités à décliner les grandes lois européennes et nationales, dans les domaines qui touchent à notre quotidien : habiter, se déplacer, travailler, consommer, se divertir, préserver les espaces agricoles et la biodiversité, profiter de paysages variés, etc. Son champ d'action est large, et contribue directement à la qualité de notre cadre de vie, actuel et futur. Stratégique et transversal, il œuvre pour permettre à un territoire, ses habitants, ses entreprises, ses écosystèmes de vivre en équilibre et en bonne santé.



Où le trouver ?

Vous souhaitez davantage d'informations concernant le SCoTAM et ses déclinaisons dans notre commune ? Venez consulter le document en mairie, rendez-vous sur www.scotam.fr ou contactez le Syndicat mixte par téléphone au **03 57 88 34 44** ou par mail : contact@scotam.fr

Chiffres : Au 20 octobre 2021:

- Demandes de permis de construire : 15
- Déclarations préalables : 67
- Permis d'aménager : 1
- Autorisations travaux ERP : 9
- Autorisations de travaux internes : 50
- Certificats d'urbanisme : 84
- Déclaration d'intention d'aliéner : 61

En ce qui concerne le lotissement LE BREUIL :

- LE BREUIL I : terminé : 2 collectifs soit 63 logements, 229 maisons individuelles, une crèche communautaire et un parc municipal.
- LE BREUIL II : terminé: 52 maisons individuelles.
- LE BREUIL III : en cours : 60 lots dont un collectif.





Expression des groupes

LISTE D'UNION ET DE PROGRÈS

Présents sur la liste conduite par Sylvie Lamarque, nous avons découvert la vie de conseiller municipal à la suite de cette élection si spéciale de 2020. Une fois les résultats tombés, il nous a fallu attendre la fin du confinement pour passer à l'action, et découvrir le cœur de la tâche d'un conseiller municipal : faire des propositions, épauler la Maire, ses adjointes et adjoints, participer à la vie de la commune, et surtout, permettre que les décisions prises en réunion deviennent réelles dans le quotidien des Quercussiennes et des Quercussiens...

Au-delà des réunions du conseil municipal (qui ont lieu quatre ou cinq fois dans l'année), des réunions de la liste (chaque mois), des convocations de la commission communale des impôts directs, des moments protocolaires qui requièrent la présence des élus et des élues, des participations aux conseils d'école ou au conseil d'administration du collège, l'activité principale se situe lors des réunions de commissions.

Chacune d'entre elle est présidée par la Maire et animée par un adjoint ou une adjointe. C'est dans ces moments-là que les équipes se forment et travaillent ensemble à créer des projets et à mener des actions pour la ville. C'est lors des réunions de ces commissions que les conseillers que nous sommes peuvent jouer leur rôle de force de proposition pour l'action du conseil municipal.

Une fois les décisions actées, suivent ensuite les temps de préparation, de réalisation et d'implication. Il s'agit-là du moment où nous passons à l'action en pratique, où nous organisons l'accueil des agents économiques de la ville ou bien des enseignants des écoles primaires de la commune... Le tout en bénéficiant du dévouement quotidien des agents de la commune.

Ainsi va la tâche du conseiller municipal

Il y a des moments de doutes, des instants de découragement, mais aussi des temps de satisfaction face à ce qui a été fait, et besoin de beaucoup de résolution pour tout ce qu'il reste à faire. Et cela tombe bien, car la résolution, c'est le carburant dont nous disposons en plus grande quantité !

Pour la liste majoritaire, **Thomas CALLIGARO**

LISTE SAINTE MARIE RENOUVEAU

Bonjour mesdames et messieurs, mes chers compatriotes,

J'ai une multitude de bonnes nouvelles à vous annoncer ! Afin d'être le plus clair et le plus simple possible, je vous annonce une seule bonne nouvelle ici.

La bonne nouvelle : Création d'un site internet tout frais tout neuf.

Les statistiques de visite augmentent de mois en mois pour avoir atteint 751 visites en Septembre 2021. Waouh ! Enorme ! Merci à tous les acteurs de ce changement que je saurai remercier en temps voulu au détriment de ma propre personne. Mais ça c'est pour plus tard. Revenons à l'annonce : pour en savoir plus, allez-y de suite : <https://sainte-marie-aux-chenes-renouveau.fr>

Admirateurs, curieux, voyeurs, critiques, opposants, offensants, porte-flingues, bienvenus !

Parce que nous sommes toutes et tous Sainte-Marie-aux-Chênes.

Dans le cadre d'une montée en puissance de notre présence sur la commune et de l'accroissement fort de notre politique de terrain, je vous incite à me poser vos questions par le formulaire de contact qui se trouve sur ce site internet et de me mettre au défi ! TOUTES QUESTIONS ET DEFIS BIENVENUS ! LACHEZ-VOUS ! Je rappelle mon adresse email : ensemble57@laposte.net ainsi que mon numéro de téléphone personnel : 07 86 48 15 81 (SMS prioritaire merci car je rationalise au maximum du maximum mes actions et cela vous laisse une preuve de plus). Vous pouvez aussi rester anonyme si délicat et disons la vérité, dur à assumer. Dans ce cas passez par mon adresse email. Il est facile de vous créer une adresse email juste pour me mettre des coups. Pour que vive la démocratie, toujours !

Par exemple / 1 question : M. MOUROT-LARONDE, que pensez-vous de M./MME. X ou Y ?

Par exemple / 1 défi : M. MOUROT-LARONDE, mettez en place un point de votre programme et ce même si vous n'êtes pas élu majoritaire.

Mais s'il vous plaît, soyez précis c'est très important. Soyez très imaginatif, sortez du cadre !

Parce que nos vies valent plus que nos profits. Bougez-moi !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! GO !!!!!

DÉBUT 2022 VOUS AUREZ DROIT À UNE SURPRISE. À BIENTÔT. AU GRAND PLAISIR. JE VOUS AIME.

Pour la liste minoritaire, **Jordan MOUROT-LARONDE**

ÉLECTIONS / LISTES ÉLECTORALES

L'année 2022 sera une année de refonte électorale, ce qui signifie que vous recevrez une nouvelle carte électorale.

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Date des élections 2022 :

Type d'élections	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Présidentielle	10 avril 2022	24 avril 2022
Législatives	12 juin 2022	19 juin 2022

ÉTAT-CIVIL 2021

Au 20 octobre 2021 :

- 38 naissances ;
- 4 reconnaissances avant naissance ;
- 33 décès dont 25 transcriptions (décès hors commune) ;
- 16 mariages célébrés ;
- 8 PACS.

DIVERS

Il est rappelé que chaque nouvel habitant quercussien est invité à se présenter en mairie aux heures d'ouverture, avec son livret de famille et/ou une pièce d'identité, pour procéder à son inscription auprès des services municipaux. Il se verra transmettre les informations importantes concernant la vie de la commune.

Au 20 octobre 2021, la commune compte 184 nouveaux habitants dont 47 familles.

RESSOURCES HUMAINES

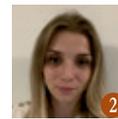
Départ et Nouvelles recrues

Départ : M^{me} MARSO Françoise, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2021, après presque seize ans passés au service administratif de la commune où sa bonne humeur va manquer. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Service administratif :

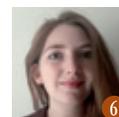


Violaine MONACHELLO : elle a été recrutée pour prendre la suite de M^{me} MARSO Françoise : elle est affectée au service urbanisme/accueil-état-civil. ①
Magali MIANO, qui est principalement affectée à la médiathèque. ②



Service animation : suite à la mise en place du Club Ados et des mercredis loisirs, le service périscolaire s'est étoffé avec le recrutement de :

- BARREAUX Sandrine ; ③
- CHAMPAGNE Luan ; ④
- DJAIT Séverine ; ⑤
- HERBET Camille. ⑥



Elles ont en charge l'accueil et la réalisation des différentes activités pour les enfants inscrits ainsi que la surveillance de ces derniers, lors de la cantine.

Services techniques :

- Stéphane JACQUET : il a été recruté aux services techniques en tant que responsable des espaces verts. ⑦
- Par ailleurs, pour faire face à un surcroît d'activité plusieurs agents ont été recrutés en CDD : il s'agit d'ETIENNE Marine, TERRIER Isabelle et COSTANZO Françoise.
- Été 2021 : pour renforcer les équipes, Corian KUBICKI a œuvré au maintien de la propreté de la commune ainsi qu'au nettoyage et arrosage des plantations.



ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE S^{TE} MARIE-AUX-CHÊNES AU 01/10/2021

Le MAIRE Sylvie LAMARQUE							Élus
Agents de la collectivité						Adjoints	
La Directrice des services, Cindy HEITZ						Conseillers	
Services administratifs		Services techniques		Animation	École maternelle	Bibliothèque	Police municipale
Administration générale	Accueil - État civil - Élections	Voirie, bâtiments et espaces verts	Entretien				
Responsable : Julie FRANÇOIS		Responsable : Hugo CERNICCHI		Responsable : Karine MOLTER		Responsable : Corinne VIZZINO	Responsable : Vincent HOSSANN
Comptabilité : Stéphanie MONACHELLO Yvonne SOCHACKI		Accueil, état civil & scolaire : Stéphane JACQUET Stéphane DELL'ANNUNZIATA Éric FICHTER Philippe OLRY		ATSEM Catherine CONREAU Elsa SMANIOTTO Isabelle MOREAU		Lucienne PASQUINI Magaly MIANO	
État-civil & urbanisme : Violaine MONACHELLO		Nathalie CERNICCHI Marie-Rosette CHIGIONI Renata BERMAND Marie-Christine PASINI Sandrine DALL'ARMELLINA Marisa LORENZI Nathalie BONK Carole DALLAGNOLO Refika TIGANJ Fabienne COSNUAU Lysiane MERKLING Anais SCHMIT Stéphanie KESSLER Françoise COSTANZO Natacha WEIL Éric FIUMARA		Sébastien MAYOT Séverine DJAIT Camille HERBET Sandrine BARREAUX Luan CHAMPAGNE			
Conseillers BARTHEL Nadine CALLIGARO Thomas HAJDRYCH Norbert KLINGER Emmanuel KRAJECKI Brice LITZELMANN Marie-Claire MIRROUCHE Bochr RADEK Marie-Anne RENKES Christian ROBERT Dominique ROZZI Louise SOCHACKI Sébastien STÉFANIAK Eugène TALLOTI Yves VATRINET Sarah DA SILVA Nathalie DIDAT Nathalie MOUROT-LARONDE Jordan							

COMMUNICATION

Le courriel de la mairie a changé : dorénavant vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : mairie@saintmarieauxchenes.fr

Pour toutes les demandes concernant le périscolaire : periscolaire@saintmarieauxchenes.fr

La commune a également mis en place une newsletter : pour la recevoir chaque trimestre, il vous suffit de vous inscrire à l'adresse suivante : webmaster@saintmarieauxchenes.fr

Par ailleurs, vous pouvez également retrouver toute l'actualité de la commune sur notre site internet, mais également sur nos réseaux sociaux (page Facebook et Panneaux Pocket).

Vaccination COVID

A partir du mois de mars 2021, la Mairie et la Préfecture ont décidé de proposer des rendez-vous pour la vaccination COVID : inscriptions en mairie pour les deux doses et transport en bus pour la majorité des personnes.

180 personnes inscrites ont été dirigées vers les centres de vaccination de Metz et d'Amnéville pour y être vaccinées.

Des prises de rendez-vous, faites à l'accueil de la mairie, ont également eu lieu directement sur Doctolib.

Le 12 novembre 2021, 45 personnes avaient reçu la 3^{ème} dose.

CITOYENNETÉ

Incivilités : nous observons malheureusement de plus en plus d'incivilités. Ex :

- **Place d'Ars :** nous observons beaucoup de dépôts d'ordures sauvages : chaque personne s'expose à une amende. **Ainsi, un contrevenant a dû s'acquitter d'une amende de 400 €.**
- **Vélo :** il est rappelé que les vélos sont interdits au parc municipal.

Cambriolage : contre les cambriolages, ayez les bons réflexes : la règle des 3 P :

- **Protéger son habitation :** En premier lieu, il est conseillé de renforcer la protection des points d'accès (portes, fenêtres des entrées principales et secondaires), poser des barreaux anti-intrusion sur les fenêtres sans volets. L'installation d'une alarme sonore peut être dissuasive. Les voleurs connaissent les cachettes et utilisent souvent le matériel qu'ils trouvent sur place pour commettre leurs méfaits. C'est pourquoi, il ne faut ni cacher ses clés sous un paillason, ni dans un pot de fleurs, ni laisser les clés de son véhicule sur le contact, ni laisser d'outils à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter la tâche des cambrioleurs (échelle, outillage...). Même pour une absence de courte durée, il faut toujours verrouiller les portes et/ou les fenêtres.
- **Participer à la prévention des cambriolages :** En cas d'absence, il convient de demander à un voisin de confiance de veiller sur son domicile. Il peut par exemple, ouvrir les volets dans la journée, relever le courrier afin d'éviter les signes révélateurs d'un logement inoccupé. Il est recommandé de signaler ses dates de vacances à la brigade de gendarmerie. Un formulaire «Vacances tranquilles», prévu à cet effet, est disponible sur Internet et à la gendarmerie. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles. Enfin, attention à ne pas laisser de messages sur répondeur téléphonique ou sur Facebook révélant les dates ou la durée de son absence.
- **Prévenir :** En cas de présence suspecte, signaler en composant le 17, les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'apprêtant à commettre un délit. Indiquer, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

Bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Réglementation vide-maison :

Rappel : un vide-maison suit la législation de la vente au déballage.

Vous devez donc, en tout premier lieu, déclarer par lettre recommandée votre vente au déballage à la mairie de votre domicile au minimum 15 jours avant la date prévue. Cette demande sur CERFA 13939*01 doit-être accompagnée d'une pièce d'identité.

De plus, l'affichage sur le mobilier urbain, lampadaires d'éclairage public, panneaux de signalisation routière, etc... est interdit par le Code de l'Environnement (article R 581-87 – Contravention de 4^{ème} classe).

Participation citoyenne :



QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

La participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

Le Maire - Pivot du dispositif, le maire :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.) Il peut y associer le service de police municipale de sa commune.

Les Citoyens Référents

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

La Gendarmerie

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population. Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

Suite à la réunion de sensibilisation aux bons gestes à adopter pour éviter les cambriolages et autres incivilités, qui a eu lieu le 30 novembre 2021, animée par la gendarmerie, et afin de mettre en place la participation citoyenne dans la commune, il est demandé aux personnes intéressées par la « mission » de « citoyen référent » de se signaler en mairie.



Concert de Nouvel An
Dimanche 23 janvier 2022 à 15 heures - gymnase rue Arago - entrée gratuite

Régie d'électricité

UNE ANNÉE DE TRANSITION



Ressources Humaines

Bonne et longue retraite

M. Silvio SMANIOTTO a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi après 28 années de bons et loyaux services, il a officiellement cessé ses activités au 31 mai de cette année. Qu'il soit remercié pour le travail accompli et pour sa contribution dans l'évolution de la régie d'électricité. Josselin VIGNEULLE a été formé pour assurer la continuité.

Bienvenue aux nouveaux

Le directeur a proposé au conseil d'administration d'envisager son remplacement de façon à éviter toute rupture au niveau de la direction.

Ainsi, après avoir examiné les possibilités et les candidatures potentielles, M^{me} la Maire et le Conseil d'Administration ont retenu la candidature de M. Constant FRANIA ingénieur de formation qui prendra progressivement à son compte la fonction et les responsabilités, non sans avoir suivi un programme de formation adapté et un accompagnement qui complètera le dispositif.

Pour reconstituer les effectifs, l'embauche d'un technicien est en cours.

Le chantier de l'année

Après les recherches archéologiques d'usage et les retards qu'elles ont engendrées, une nouvelle tranche du lotissement « Le BREUIL » a été lancée en cours d'année.

La régie d'électricité, dans son rôle de gestionnaire du réseau de distribution déployé sur la commune, a participé aux études et veillé au bon respect du cahier des charges qu'elle a élaboré avec l'aménageur ;

Dans ce cadre, elle a étudié et dirigé la substitution des derniers 300 m de liaisons aériennes 20 000 volts qui étaient en attente d'un tracé définitif par 1500 m de liaisons souterraines entre le carreau IDA et deux autres postes de distribution . Un poste de transformation a par ailleurs complété les équipements mis en place pour assurer l'alimentation électrique des futurs usagers. Cette opération finalise un plan d'action élaboré après le rachat du réseau haute tension appartenant à EDF qui méritait des travaux conséquents pour éliminer progressivement les causes de ruptures de la qualité et améliorer ainsi la continuité de la fourniture.



Les évènements climatiques défavorables survenus au cours de ces dernières années démontrent le bien fondé des choix stratégiques de la régie. Les investissements planifiés annuellement et autofinancés ont ainsi permis une amélioration remarquable de la fiabilité du réseau haute tension.

Qualité de la Fourniture

L'objectif de qualité et quantité de la fourniture d'électricité qui est livrée à chaque usager est une priorité absolue. A ce jour, aucune interruption de la responsabilité de la régie n'est à déplorer au cours de cette année. La coupure générale de quelques minutes survenue le -- octobre dernier suite à la tempête AURORE s'est produite sur le réseau amont dont ENEDIS à la charge. Les vents très violents peuvent provoquer des ruptures voir des court circuits et donc des déclenchements. C'est ce qui s'est produit et c'est une des raisons pour laquelle les efforts été réalisés sur les 16 km qui constituent désormais le réseau Haute tension actuel dont la régie à la charge.

Réchauffement climatique

Les évènements tels que orages, tempêtes, canicules, inondations c'est désormais admis, sont une conséquence du réchauffement climatique. Profitons donc du rassemblement du G20 à Glasgow pour l'évoquer à notre niveau.

Ces évènements quelquefois dramatiques se reproduisent désormais à une fréquence de plus en plus rapprochée.

La question qu'il est nécessaire de se poser est celle de savoir ce que à notre niveau nous pouvons faire et quelle peut être notre contribution pour réduire ces effets de serre et ainsi éviter le pire pour les générations à venir ?

Ainsi, si chaque usager s'engageait à réduire ses consommations qu'elles soient d'électricité, de gaz, de carburant ,d'eau... et recycler tout ce qui peut l'être, de gros progrès pourraient être accomplis.

Conseils pratiques

La régie vous accueille du lundi au samedi 10h00 et l'astreinte 24 h/24 pour motifs URGENTS. Attention aux sollicitations abusives ou frauduleuses. N'hésitez pas à consulter la régie.

Dernière minute

En accord avec la mairie la régie prend à sa charge l'installation et la gestion d'une borne de recharge qui sera placée à l'arrière de la maison des services. Dans un premier temps, la recharge sera gratuite.



*le Conseil d'Administration et l'ensemble du Personnel
vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX pour 2022.*



Label villes et villages fleuris

Lors de son passage dans la commune, le 6 juillet 2021, le jury régional a tenu à saluer l'équipe technique pour l'entretien de très grande qualité de ses espaces et a maintenu la 3^{ème} fleur pour la ville de Sainte Marie aux Chênes.



Bulletin Municipal - Décembre 2021 – N° 3

Rédaction : commission communication de Sainte Marie-aux-Chênes
2 Place François Mitterrand – Tél. 03 87 61 91 01 – Courriel : mairie@saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Est-Imprimerie - © iStock - Dépôt légal n° 202111.0219 - 4^e trimestre 2021